



Circulaires et informations de rentrée



Toute l'équipe éducative souhaite à vos enfants une très bonne année scolaire 2024/2025.

Voici quelques informations sur la vie de l'école :

-Les coordonnées téléphoniques : 02-40-09-70-90.

-Adresses mail : ec.varades.ste-famille@ec44.fr (école)

Pour la cantine, le service périscolaire et le paiement de la scolarité, merci de vous adresser au secrétariat : steanne-stefamille.ec44@orange.fr

-La décharge de direction sera le mardi, ainsi qu'en plus un lundi sur trois.

-L'équipe éducative :

En PS/MS : Mme Emmanuelle Martin, aidée de Mme Nicole Lambert (nous accueillons également une apprentie, Loricé Dupin)

En GS/ CP : M. Ghislain Belleil aidé de Mme Nadine Legal et de Mme Delphine Gaigeard

En CP/CE1 : Mme Dorcas Merrien

En CE1/CE2 : Mme Mélanie Thuault (trois jours par semaine) et Mme Aurélie Baraize

En CE2/CM1 : Mme Gwenaëlle Angebault (cheffe d'établissement) et Mme Marine Proust (les mardis et un lundi sur trois)

En CM1/CM2 : Mme Béatrice Chalumeau

Sur le poste de regroupement d'adaptation : Mme Caroline Frackowiak.

Surveillance du midi et restauration : Mme Sylvie Grevêche, Mme Nadine Legal, Mme Nicole Lambert, Mme Delphine Gaigeard, Mme Charlotte Binaut

Aides humaines intervenants sur l'école : Mme Charlotte Binaut, Mme Chantal Dauvé, Mr Gaëtan Mingot, Mme Nathalie Borlet

Les secrétaires : Mme Bérengère Plot, Mme Elodie Esnault

Pont de l'Ascension : Le jeudi 29 mai 2025 est férié. Nous ne travaillons pas le vendredi 30 mai 2025.

Fête de la rentrée : le samedi 7 septembre 2024 : accueil des enfants à 10h/ Les parents sont attendus à 11h30 (présentation du projet de l'année, des associations, suivie d'un apéritif convivial)

Veillée de Noël : le vendredi 20 décembre 2024 au soir (19h) à l'école

Kermesse : le dimanche 29 juin 2025 dans le parc de la Mabiterie

-Les dates des réunions de classe (sans la présence des enfants s'il vous plaît) : à 19h :

PS/MS Mme Martin Emmanuelle	GS/CP M. Belleil Ghislain	CP/CE1 Mme Merrien Dorcas	CE1/CE2 Mme Thuault Mélanie et Mme Baraize Aurélie	CE2/CM1 Mme Angebault Gwenaëlle et Mme Proust Marine	CM1/CM2 Mme Chalumeau Béatrice
Le vendredi 20 septembre	Le mardi 10 septembre	Le lundi 9 septembre	Le mardi 17 septembre	Le lundi 7 octobre	Le vendredi 4 octobre

- **Les assurances scolaires** : l'OGEC souscrit systématiquement une assurance individuelle accident pour tous les enfants. Nous ne pouvons plus délivrer d'attestation d'assurance. Il vous faudra la télécharger en vous rendant sur le site de la mutuelle Saint Christophe.

(Espace Parents : www.saint-christophe-assurances.fr/ rubrique Informations pratiques

Vous tapez le numéro de département et le nom de l'école)

- **L'accueil périscolaire** : Matin : à partir de 7H15
Soir : jusqu'à 18H45.

Les réservations pour l'accueil périscolaire se font auprès du secrétariat, 48h à l'avance.
(par mail ou par téléphone-steanne-stefamille.ec44@orange.fr)

- **La cantine** : Toutes les inscriptions sont à faire auprès du secrétariat. Veillez à bien réserver votre repas 48 heures à l'avance (par mail ou par téléphone-steanne-stefamille.ec44@orange.fr)

- **Sorties et entrées** : *Les élèves et les parents de la classe de PS/MS ont accès à l'école le matin, le midi et le soir, soit par le portail côté rue d'Anjou, soit par le portail côté Mabiterie.*

Le soir, après la sortie de 16h30, lors du temps de garderie, seul le portail côté rue d'Anjou est ouvert pour entrer dans l'école.

Rappel des horaires :

accueil le matin de 8h35 à 8h45

ouverture le midi à 12h15

accueil de l'après-midi de 13h35 à 13h45

ouverture le soir à 16h30

Merci de respecter les horaires fixés.

-**Photographie scolaire** : La photo scolaire aura lieu le vendredi 22 novembre 2024.

- **Catéchèse** : Dans les classes, nous faisons des cours de culture chrétienne. Si vous souhaitez inscrire votre enfant à la catéchèse, vous pouvez vous renseigner auprès de la paroisse Saint Benoît : catestbenoit@gmail.com -Une réunion de parents est prévue **le mercredi 25 septembre à 20h30** à la salle Saint Benoît, rue du Dauphin à Varades.

-**Règlements et papiers administratifs de rentrée** :

Les règlements (de l'école, de la cantine et du périscolaire) seront envoyés par mail lors de la semaine de la rentrée. Pour les plus grands, merci de lire les règlements avec votre enfant afin d'en souligner l'importance. Ces règlements sont essentiels pour bien vivre ensemble ; en cas de non-respect, les enfants seront sanctionnés. Nous conservons cette année la charte de comportement à partir de la grande section.

Les règlements sont approuvés à partir du moment où vous signez le contrat de scolarisation. Le contrat de scolarisation sera donné par élève lors de la semaine de la rentrée (un exemplaire est à nous retourner signé et l'autre exemplaire est à conserver chez vous à la maison). Je vous remercie de votre attention.

-**Santé** : Pour les enfants qui ont un PAI (allergies, asthme), merci de fournir à la rentrée à l'enseignant de la classe une trousse d'urgence à jour et une ordonnance récente et nous signerons la feuille de renouvellement. Pour l'asthme, s'il y a simplement de la Ventoline (et pas d'autre traitement associé), il n'y a plus besoin aujourd'hui d'un PAI ; l'ordonnance et la trousse avec la Ventoline suffisent.

Gwenaëlle ANGEBAULT, cheffe d'établissement.